

Les oiseaux sauvages blessés soignés et réhabilités dans les Laurentides



Lucile D. Leduc

Le lundi, 19 novembre avait lieu au pied de la majestueuse falaise Shawbridge à Prévost, un événement peu commun.

Devant les dignitaires municipaux, provinciaux et les représentants du milieu de la faune et de l'environnement, le CRAL (Centre de réhabilitation de la faune aviaire des Laurentides) a remis en liberté la chouette rayée blessée dans ma cour, au mois d'octobre.

L'oiseau a connu une excellente réhabilitation à la clinique des oiseaux de proie de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe.

Alors que le magnifique oiseau prenait son envol, le CRAL, son porte-parole étant Monsieur Luc Lefebvre, animateur réputé de CIME F.M., a profité de cet heureux moment pour faire connaître sa récente existence et son besoin de financement

pour compléter ses installations et construire des volières de réhabilitation pour les oiseaux blessés.

Plusieurs personnes se sont déplacées pour assister à cet envol.

Madame la Ministre secrétaire d'État aux régions-ressources et députée de Prévost, Lucie Papineau célébrait son anniversaire de naissance ce même jour. Cet envol était pour elle un grand signe de liberté pour nous tous.

Dimanche le 2 décembre, le comité de la gare de Prévost avait le plaisir de présenter des œuvres de Madame Susan A. Nimbley, maître portraitiste travaillant au pastel et à l'acrylique. Lors de ce vernissage, Madame Nimbley nous a dévoilé un très beau tableau représentant le grand duc d'Amérique, oiseau de proie de nos boisés. Cet tableau a été offert au CRAL par l'artiste peintre.



La chouette a pris son envol en présence des dignitaires le jour même des anniversaires de Mme Papineau, la députée, et du maire de Prévost, M. Charbonneau.



Mme Lise Voyer, présidente du symposium de peinture de Prévost assistait au vernissage de Mme Susan Nimbley.

Ce don contribuera à défrayer soit, des instruments ou des médicaments pour traiter les harfangs des neiges, les

buses à queue rousse, la petite nyctale ou autres oiseaux de nos belles forêts.

La population doit faire un choix

« On a fait plus avec moins, mais il y a des limites à cette philosophie : la réalité ! »

(Claude Charbonneau, maire)

Au cours de l'année 2001 qui s'achève, le conseil n'a contracté aucun emprunt pour augmenter l'endettement de la ville, a déclaré le maire Claude Charbonneau parlant des contraintes du budget 2002.

«Ce sont plus de 500 000 \$ de travaux, de projets et requêtes de citoyennes et de citoyens que la Ville de Prévost a réalisés en puisant les argents requis à même le fonds général de la ville, a ajouté le maire».

Il a souligné le déménagement et l'aménagement de la bibliothèque municipale, la virée Lesage, la plantation d'arbres matures, l'installation de nouveaux jeux dans certains parcs, l'enlèvement des dos d'ânes, le déménagement de la réserve de sable préservée par une toile, l'acquisition du terrain adjacent à la bibliothèque, le Parc de la Coulée, le débarcadère de l'école Champ-Fleuri, les réparations majeures au Centre Culturel, les bordures de rues dans le Vieux-Shawbridge, la mise en oeuvre de la politique familiale pour favoriser la culture et les sports

chez les moins de 17 ans, l'entretien très intensif des rues dans tous les secteurs de la ville.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la coupure de 10 % pratiquée l'an dernier et qui a donné le ton à l'année 2002, a ajouté le maire.

«Nous arrivons comme ville à un point de non retour, a déclaré

le maire, ou nous demeurons une petite ville ou nous nous engageons collectivement dans un projet sur un horizon de dix ans pour combler le territoire entre Saint-Jérôme et Piémont.»

Il appartient à l'ensemble de la population de faire un choix via un consensus social, a conclu le maire.

L'expérience à votre porte

Confiez-nous la vente de votre maison et...

Courez la chance de gagner un voyage!

CLUB VOYAGES

Micheline C. Després et **Michel Chartrand**
Agents immobiliers agréés

Sutton

438-6868

groupe sutton -laurentides
courtier immobilier agréé

Si votre propriété est déjà inscrite, veuillez ignorer cette offre

Expression libre

La Commission scolaire doit donner l'exemple

Ce billet de banque de la Banque du Canada n'a plus cours légal à la Commission scolaire de la rivière du nord.

Novembre 2001, une amie se présentait au bureau de la commission scolaire de la Rivière du nord afin de régler mon compte de taxes solaires. Elle a eu toute une surprise, La Commission scolaire n'accepte plus le paiement en billets de banque; la Commission scolaire n'a plus de caisse.

Je m'interroge sur la portée de cette décision au niveau social et humain.

Probablement une personne de plus au chômage qui, si elle a plus de 40 ans, aura sûrement de la difficulté à se dénicher un autre emploi.

Lorsque je défraies mon compte de taxes par l'intermédiaire d'une machine, je perd le contact humain et je m'isole.

Plus je m'isole, moins je m'intéresse à ce qui se passe dans la société, moins je m'intéresse à ce qui se passe à la commission scolaire, moins je m'intéresse à ce qui se passe dans nos écoles.

La question fondamentale à se poser est : jusqu'où peut-on aller dans l'élimination des emplois pour les remplacer par des machines ?

Nos enfants auront-ils encore des emplois qui leur permettront de gagner leur subsistance plus tard ?

Au nom de quelles valeurs morales peut-on éliminer des emplois ?

Si je demeure muet vis-à-vis de telles situations, je deviens complice, ce n'est pas mon intention, c'est pourquoi je me permets de les dénoncer.

La commission scolaire est une institution qui doit donner l'exemple aux autres employeurs, elle doit s'attarder sur l'aspect social de sa mission et sur sa façon de faire.

Élie Larocque, Prévost

Réponse à Madame Ginette Burquel:

"Il faut cesser de pilonner son maire et sa ville!"

J'ai déjà répondu à cette honorable citoyenne en lui expliquant que la Ville de Prévost n'avait nullement l'intention de changer ou de modifier son nom.

Cependant, en utilisant sur toute la papeterie de la ville et dans l'affichage, le qualificatif "dans les Laurentides...naturellement", j'estime que cela permet de mieux situer géographiquement Prévost.

Loin de moi l'idée de vouloir instiller dans la tête des gens de Prévost un quelconque slogan subliminal.

Madame Burquel, soyez assurée de ma grande transparence et de mon honnêteté intellectuelle dans la gestion de la ville et dans mes relations interpersonnelles avec les citoyennes et citoyens de ma ville.

Le nom de la Ville de Prévost ne s'envolera pas....

Mes salutations distinguées et mes hommages, madame,

Claude Charbonneau
Maire de Prévost

Service des loisirs

PROGRAMMATION Hiver 2002

Ville de Prévost

Gymnastique, karaté, premiers soins et RCR, badminton, kin-ball, dessin, science en folie, ateliers créatifs, danse contemporaine, créative, exercice, bibliothèque et activités spéciales

INSCRIPTIONS

Du 7 au 11 janvier 2002*

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
***10 janvier jusqu'à 20 h**

2949, boulevard du Curé-Labelle
(en haut de la bibliothèque)